

■ **Cit-Frantour SA**, à Genève, CH-660-0148982-1, création, installation, exploitation, acquisition ou vente de fonds de commerce, etc. (FOSC du 21.06.2005, p. 7). Par jugement du 31.10.2005, le Tribunal de première instance a homologué le concordat présenté par la société à ses créanciers. La raison sociale devient: **Cit-Frantour SA, en liquidation concordataire**. Les pouvoirs de Ayer Michel, Keller Peter et Ruph Christine, de même que la procuration de Holzer Theo-Paul, sont radiés. Les administrateurs Grandi Paolo, et Fubiani Carlo n'exercent plus la signature sociale. Liquidateurs: Grosbety Dominique, de Genève, à Lancy et Jeanneret Vincent, du Locle, à Genève, lesquels signent individuellement.

Journal no 14460 du 29.11.2005
(03160186 / CH-660.0.148.982-1)